

CAP ESTHETIQUE - PROFESSIONNEL



Mis à jour le 21/04/2026

Kalyana Sundari Formation

Responsable :
Sylvie ANSELME

Niveau CEC d'entrée requis : **1**

Correspond à des connaissances générales de base.

Niveau CEC de sortie : **3**

Ancien niveau V

Certificateur :

**Ministère de l'Education Nationale
et de la Jeunesse**

Mode d'accès à la certification :

- Formation initiale
- Apprentissage
- Formation continue
- Professionnalisation
- Expérience
- Candidature individuelle

Intitulé : **CAP Esthétique
Cosmétique Parfumerie**

Code(s) NSF : **336 - Coiffure,
esthétique et autres spécialités de
services aux personnes**

Métier (ROME) : **D1208 - Soins
esthétiques et corporels**

Code RNCP : **RNCP39030**

Code Formacode : **42032**

Code Certif Info : **102869**

Date de début de certification :

01/01/2024

Date d'échéance de l'enregistrement :

31/12/2028

RESUME DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie maîtrise les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds. Il peut notamment réaliser des épilations, des soins de manucure, et des maquillages. Il conseille la clientèle, assure la démonstration et la vente des produits de soins, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie. Il peut également organiser les rendez-vous, assurer la gestion des stocks et les encaissements.

Ce professionnel exerce principalement en institut de beauté mais aussi en parfumerie, en salon de coiffure, dans les grands magasins ou les grandes surfaces. Il peut également travailler à domicile ou dans un établissement de soins (établissement de cure, de convalescence, de réadaptation, ...).

Contacter le centre de formation :

Lieu-dit Burat, route Maurice SATINEAU,
97180 Sainte-Anne
contact@kalyanasundariformation.com
0690 97 69 42



TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Esthéticien(ne) qualifié(e)
- Conseiller(ère) de vente auprès de la clientèle (*)
- Chef d'entreprise (*)

(*) Ces emplois intègrent les caractéristiques d'emploi de l'esthéticien qualifié.



BLOCS DE COMPETENCES

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

- RNCP39030BC01 - Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds
- RNCP39030BC02 - Techniques esthétiques liées aux phanères
- RNCP39030BC03 - Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut
- RNCP39030BC04 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- RNCP39030BC05 - Mathématiques et physique-chimie
- RNCP39030BC06 - Education physique et sportive
- RNCP39030BC07 - Langue vivante étrangère
- RNCP39030BC08 - Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)



PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'évolution professionnelle du titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie peut se faire :

- Dans l'entreprise, par l'élargissement de ses responsabilités et de la reconnaissance de son savoir-faire.
- Par la poursuite d'études pour obtenir le Baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie, ou le Brevet Professionnel esthétique-cosmétique-parfumerie.
- Par la formation professionnelle tout au long de la vie.

DESCRIPTION DE LA FORMATION



OBJECTIF

La formation “**CAP Esthétique - Professionnel**” permet à tous candidats individuels d’acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l’exercice des activités du titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Les principales activités sont les suivantes :

Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds, soins de beauté et de bien-être

- Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Réalisation de maquillage du visage
- Information, conseil et conduite d’une prestation UV

Techniques esthétiques liées aux phanères

- Réalisation d’une épilation
- Réalisation d’une coloration des cils ou sourcils
- Réalisation de soins des ongles
- Réalisation de maquillage des ongles

Conduite d’un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l’institut

- Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
- Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d’hygiène corporelle, de parfumerie et d’accessoires de soins esthétiques
- Suivi et fidélisation de la clientèle
- Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
- Organisation du planning de rendez-vous
- Participation à la vie d’un institut de beauté et de bien-être

Les modules d’enseignement dispensés par l’organisme de formation ont pour objet de préparer le candidat individuel aux épreuves professionnelles du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie, conformément aux dispositions du référentiel et modalités de certification en vigueur.



PROFIL DU CANDIDAT

Candidat libre à l'examen du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie, titulaire d'un diplôme délivré par l'Education Nationale (BEP, CAP ou Baccalauréat) ou d'un titre professionnel inscrit au niveau 4 de qualification du RNCP.

Adultes et jeunes adultes hors de Guadeloupe ou ayant des contraintes de mobilité.



PREREQUIS / CONDITIONS D'ACCES

Pour suivre cette formation, vous devez:

- Avoir acquis les connaissances générales de base à la sortie du cursus scolaire.
- Etre âgé de 18 ans révolus au moment de passer l'examen.
- Disposer d'une bonne connexion internet, d'un ordinateur et d'un logiciel de traitement de texte (Word ou open office) installé.
- Comprendre, s'exprimer à l'écrit et à l'oral en français.



COMPETENCES ATTESTEES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

Techniques esthétiques liées aux phanères

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participer à la vie de l'institut de beauté et de bien-être



MODALITES DE CERTIFICATION

La formation ne constitue pas, à elle seule, la délivrance du diplôme. L'obtention du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est prononcée par l'autorité certificatrice compétente, à l'issue des épreuves réglementaires, selon les conditions de validation prévues par le référentiel de certification.



ORGANISATION / MODALITES D'EVALUATION / TRAÇABILITE

La formation est organisée en **4 parcours**, définis selon les exigences du référentiel du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Identifié par un volume horaire et un coût pédagogique estimé en euros (€), chaque parcours peut être suivi séparément.

Le parcours est individualisé en fonction du positionnement initial, des acquis, des besoins, des contraintes et du projet professionnel du candidat.

L'acquisition des connaissances et des compétences est évaluée tout au long de la formation grâce à différents supports adaptés aux objectifs pédagogiques :

- Evaluations théoriques : QCM, quiz, exercices et devoirs, dossiers professionnels
- Evaluations pratiques : mises en situation professionnelles, examens blancs

Les résultats des évaluations permettent de mesurer la progression de l'apprenant, de vérifier les acquis et éventuellement d'adapter l'accompagnement pédagogique en fonction des besoins de l'apprenant.

Les évaluations finales réalisées, les grilles d'évaluation, les corrigés et les relevés de notes sont conservés par l'organisme de formation pour assurer la traçabilité du parcours de formation de chaque apprenant.

Les feuilles d'émargement et les relevés de présence aux Lives servant à mesurer l'assiduité de l'apprenant sont également archivés.

PLAN DE FORMATION

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET TECHNOLOGIQUES

**Techniques esthétiques
visage, mains et pieds -
RNCP39030BC01****Format du cours :**

Live ZOOM (à distance)
*Cours théoriques collectifs
programmés.*

Coaching : CONFORT
*Accompagnement
pédagogique collectif
programmé.*

Durée totale du cours :
57 heures

Effectif : 8 apprenants

Objectifs pédagogiques

Découvrir les savoirs associés liés :

- Aux techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds - Soins de beauté et de bien-être
- A la conduite d'une prestation UV
- Au maquillage du visage

Compétences visées

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

Contenu

- Biologie liée aux techniques de soins esthétiques - Pôle 1
- Technologie liée aux techniques de soins esthétiques - Pôle 1
- Biologie Technologie liées à la conduite d'une prestation UV - P1
- Technologie liée au maquillage du visage - P1

Supports et outils pédagogiques

- 4 Livrets de cours à télécharger
- 1 Cahier d'exercices (papier) expédié au domicile de l'apprenant

Modalités d'évaluation des compétences

A distance : QCM, quiz, exercices d'application, travaux dirigés, études de cas, enregistrements vidéos, devoirs surveillés.

**Techniques esthétiques
liées aux phanères -
RNCP39030BC02**

Format du cours :

Live ZOOM (à distance)

*Cours théoriques collectifs
programmés.*

Coaching : CONFORT

*Accompagnement
pédagogique collectif
programmé.*

Durée totale du cours :

29 heures

Effectif : 8 apprenants

Objectifs pédagogiques

Découvrir les techniques et savoirs associés liés :

- Aux épilations
- Au soin esthétique des ongles
- Au maquillage des ongles

Compétences visées

- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

Contenu

- Biologie liée aux phanères - Pôle 2
- Technologie liée au maquillage du visage - P2

Supports et outils pédagogiques

- 3 Livrets de cours à télécharger
- 1 Cahier d'exercices (papier) expédié au domicile de l'apprenant

Modalités d'évaluation des compétences

A distance : QCM, quiz, exercices d'application, travaux dirigés, études de cas, enregistrements vidéos, devoirs surveillés.

Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - Relation avec la clientèle et vie de l'institut - RNCP39030BC03

Format du cours :

Live ZOOM (à distance)
Cours théoriques collectifs programmés.

Coaching : CONFORT

Accompagnement pédagogique collectif programmé.

Durée totale du cours :
25 heures

Effectif : 8 apprenants

Objectifs pédagogiques

Découvrir les savoirs associés liés à :

- L'accueil, à la prise en charge de la clientèle, à l'acte de vente et à la fidélisation de la clientèle
- La mise en valeur et à la promotion des produits et des prestations
- L'organisation d'un planning de rendez-vous
- La participation à la vie de l'institut de beauté et de bien-être

Compétences visées

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participer à la vie de l'institut de beauté

Contenu

- Biologie liée à l'acte de vente d'un parfum - P3
- Technologie liée à l'accueil, à la prise en charge de la clientèle, à l'acte de vente et à la fidélisation de la clientèle - Pôle 3
- Communication liée à la mise en valeur, la promotion des produits et des prestations - P3
- Communication liée à l'organisation d'un planning de rendez-vous - Pôle 3
- Cadre organisationnel lié à la vie de l'institut de beauté et de bien-être - Pôle 3

Supports et outils pédagogiques

- 1 Livret de cours à télécharger
- 1 Modèle et la trame du dossier professionnel
- 1 Cahier d'exercices expédié au domicile de l'apprenant

Modalités d'évaluation des compétences

A distance : QCM, quiz, exercices d'application, interrogations orales, dossier professionnel (EP3).

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)**Découverte du milieu professionnel**

Période d'immersion au sein d'une entreprise dans le secteur de la beauté et du bien-être

Durée : 105 heures

Lieu : entreprise (institut de beauté ou spa) choisie par l'apprenant

Objectifs pédagogiques

- Découvrir le fonctionnement et l'organisation d'un institut de beauté ou d'un spa.
- Adopter une posture professionnelle.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement.
- Accueillir, conseiller et prendre en charge la clientèle en identifiant ses besoins et attentes.
- Participer à la gestion et à la valorisation des prestations et produits de l'institut.
- Analyser ses pratiques et développer progressivement son autonomie professionnelle.
- Mobiliser les connaissances acquises dans des situations professionnelles réelles.
- Collecter et exploiter les informations utiles à la réalisation du dossier professionnel (épreuve EP3 à l'examen).
- Mettre en œuvre les techniques esthétiques professionnelles en utilisant correctement les produits, matériels et équipements.

Compétences visées

- Accueillir et prendre en charge la clientèle.
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques.
- Mettre en valeur et promouvoir des produits cosmétiques et des prestations esthétiques.

- Fixer un rendez-vous, organiser et optimiser le planning de rendez-vous.
- Participer à la vie de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des protocoles et des techniques esthétiques : soins du visage, des mains, des pieds et des ongles, maquillages du visage et des ongles, épilations du visage et du corps.

Activités

- Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
- Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Suivi et fidélisation de la clientèle
- Mise en valeur et promotion de produits cosmétiques, de prestations esthétiques
- Organisation du planning de rendez-vous
- Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être
- Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Réalisation de maquillage du visage
- Réalisation d'une épilation
- Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
- Réalisation de soins des ongles
- Réalisation de maquillage des ongles

Conditions d'exercices

- **Environnement professionnel** : institut de beauté et de bien-être, point de vente, cabines de techniques esthétiques adaptées et postes de travail équipés, la clientèle

- Fixer un rendez-vous, organiser et optimiser le planning de rendez-vous.
- Participer à la vie de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des protocoles et des techniques esthétiques : soins du visage, des mains, des pieds et des ongles, maquillages du visage et des ongles, épilations du visage et du corps.

Activités

- Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
- Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Suivi et fidélisation de la clientèle
- Mise en valeur et promotion de produits cosmétiques, de prestations esthétiques
- Organisation du planning de rendez-vous
- Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être
- Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Réalisation de maquillage du visage
- Réalisation d'une épilation
- Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
- Réalisation de soins des ongles
- Réalisation de maquillage des ongles

Conditions d'exercices

- **Environnement professionnel** : institut de beauté et de bien-être, point de vente, cabines de techniques esthétiques adaptées et postes de travail équipés, la clientèle.

- **Documents professionnels** : assortiment de produits cosmétiques, accessoires et matériels, aides à la vente, supports publicitaires, tarifs des prestations proposées, réglementation en vigueur sur affichage et étiquetage des produits, logiciels professionnels, enquête de satisfaction, planning de rendez-vous, procédures d'encaissement et de fidélisation de la clientèle, promotions, fichier clients, équipements et matériels, produits cabine et fiche techniques, protocoles de techniques esthétiques, matériels d'entretien, produits d'entretien et d'hygiène, ...

Supports et outils pédagogiques

- Livret de suivi en milieu professionnel
- Guide du Tuteur
- Trame du dossier professionnel (épreuve EP3)

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la période d'immersion par :

- **Le tuteur** : observe l'évolution du stagiaire dans l'environnement et dans les situations professionnelles qui lui sont proposées.
- **Le stagiaire** : réalise son dossier professionnel pour l'épreuve EP3, évalue son expérience et analyse sa pratique professionnelle.
- **L'organisme de formation en collaboration avec le Tuteur** : identifie les acquis, les points à consolider et le niveau d'autonomie atteint.
- **L'organisme de formation** : relecture et correction du dossier professionnel (évaluation finale).

MODULES COMPLEMENTAIRES

**Prévention Santé
Environnement (PSE)****Format du cours :**

Live ZOOM (à distance)
*Cours théoriques collectifs
programmés.*

Coaching : CONFORT

*Accompagnement
pédagogique collectif
programmé.*

Durée totale du cours :

13 heures

**Module obligatoire pour le candidat titulaire d'un de ces
diplômes ou titres professionnels :**

- Titre professionnel de niveau 4 de qualification RNCP
- Baccalauréat Général
- Baccalauréat Technologique

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques professionnels, domestiques et environnementaux et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
- Adopter des comportements favorables à la santé et au bien-être dans sa vie personnelle et professionnelle.
- Prévenir les risques liés à l'activité professionnelle, notamment les accidents du travail et les atteintes à la santé.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie dans son environnement professionnel.
- Identifier les acteurs et dispositifs de prévention et connaître les démarches à suivre en cas d'accident ou de situation à risque.
- Adopter une conduite responsable face aux enjeux environnementaux et contribuer à la réduction des impacts liés aux activités professionnelles.
- Réagir de manière adaptée face à une situation d'urgence et mettre en œuvre les conduites à tenir appropriées.
- Analyser une situation de travail afin d'identifier les dangers, évaluer les risques et proposer des mesures de prévention.

Compétences visées

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.

- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental ou une disposition réglementaire avec une mesure de prévention.
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, à l'environnement ou à la consommation et argumenter un choix.
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.
- Agir face à une situation d'urgence.

Contenu

Thématique A - L'individu responsable de son capital santé

- A1 : Le système de santé
- A2 : Les rythmes biologiques
- A3 : L'activité physique
- A4 : Les addictions
- A5 : La sexualité et la prévention

Thématique B - L'individu responsable dans son environnement

- B1 : L'alimentation
- B2 : Les risques majeurs
- B3 : Les ressources en eau
- B4 : Le développement durable

Thématique C - L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques

- C1 : Enjeux de la santé et de la sécurité au travail
- C2 : Les risques professionnels
- C3 : Les acteurs de la prévention
- C4 : La démarche de prévention
- C5 : Les risques liés à l'activité professionnelle

- C6 : Situations d'urgence et premiers secours

Thématique D - L'individu consommateur averti

- D1 : Les achats et les contrats
- D2 : Le budget
- D3 : Achats en ligne et moyens de paiement
- D4 : La protection du consommateur

Supports et outils pédagogiques

- 8 Sujets d'examen et corrigés à télécharger
- 1 Cahier d'exercices (papier) expédié au domicile de l'apprenant

Modalités d'évaluation des compétences

A distance : QCM, quiz, exercices lacunaires, examens blancs.

Création d'entreprise dans le secteur de la beauté et du bien-être

Format du cours :

Live ZOOM (à distance)
Cours théoriques collectifs programmés.

Coaching : CONFORT

Accompagnement pédagogique collectif programmé.

Durée totale du cours :

17 heures

Module à choisir par l'apprenant porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise dans le secteur de la beauté et du bien-être

Objectifs pédagogiques

- Structurer une idée de création d'entreprise dans le secteur de la beauté et du bien-être.
- Analyser son projet à partir du questionnement de Quintilien : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
- Identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de son projet à l'aide de l'analyse SWOT.
- Définir les différentes étapes nécessaires à la conduite et à la réalisation du projet.
- Formaliser son projet de création d'entreprise dans un dossier professionnel structuré.

Compétences visées

- Analyser et définir une idée et un concept d'entreprise.
- Identifier les caractéristiques de son marché, de sa clientèle et de son environnement.
- Analyser les facteurs internes et externes influençant le projet.
- Organiser les différentes étapes d'une conduite de projet.
- Formaliser, structurer, argumenter et présenter un projet de création d'entreprise.

Contenu

- Le questionnement de Quintilien appliqué au projet de création.
- Analyse du projet et de son environnement.
- Analyse SWOT : forces, faiblesses, opportunités et menaces.
- Définition du concept, de la clientèle cible et du positionnement.
- Identification des ressources et des besoins du projet.
- Méthodologie de la conduite de projet.

Supports et outils pédagogiques

- Fiches méthodologiques et outils de conduite de projet à télécharger
- Grille de questionnement de Quintilien
- Matrice d'analyse SWOT
- Etudes de cas et exemples professionnels
- Modèles et trame du dossier de création d'entreprise
- Exercices et travaux individuels guidés

Modalités d'évaluation des compétences

L'évaluation repose sur la réalisation et sur la présentation finale du projet professionnel.

TARIFS DES PARCOURS "PROFESSIONNEL"

Parcours PROFESSIONNEL STANDARD	Parcours PROFESSIONNEL PSE	Parcours PROFESSIONNEL BUSINESS	Parcours PROFESSIONNEL BUSINESS/PSE
Code OF : KS-PRO1 Durée* : 216h Coût** : 1138€	Code OF : KS-PRO2 Durée* : 229h Coût** : 1288€	Code OF : KS-PRO3 Durée* : 233h Coût** : 1287€	Code OF : KS-PRO4 Durée* : 246h Coût** : 1437€

* Durée totale de la formation, dont 105 heures de stage en entreprise.

** Ces tarifs correspondent au coût pédagogique 2026. Ils incluent : les Lives, les manuels de cours et les fiches Mémo à télécharger, les cahiers d'exercices (papier) expédiés au domicile de l'apprenant, l'accès à l'espace numérique de formation (ENF).

Les éventuels frais annexes au coût pédagogique sont précisés séparément.

INFORMATIONS PRATIQUES ET REGLEMENT INTERIEUR

MODALITES D'ACCES AUX LIVES COLLECTIFS PROGRAMMES

Les Lives collectifs (cours théoriques à distance) sont réalisés le **lundi ET jeudi de 9h à 12h OU de 18h à 21h**, selon le **calendrier établi par l'organisme de formation**.

Vous avez la possibilité de choisir, en début de formation, votre créneau horaire le mieux adapté à votre situation personnelle et professionnelle. Aucun changement de groupe ne sera accordé après le début de la formation.

Le calendrier de la formation et les informations de connexion seront transmises à l'apprenant au moment de son inscription dans le parcours de formation.

Votre présence aux Lives est obligatoire. 3 absences de suite, sans justificatif valable, est considéré comme un abandon de la formation.

Il est strictement interdit de participer aux Lives en désactivant, en conduisant ou en étant en mouvement, depuis un lit, dans une tenue inadaptée.

Les replays des Lives sont disponibles sur l'espace numérique de formation (ENF), pendant 48 heures.

L'apprenant est invité à se connecter 5 à 10 minutes avant le début de la séance afin de vérifier sa connexion, son microphone et sa caméra.

En cas de difficulté, vous pouvez nous contacter au : +590 690 97 69 42.

Merci d'anticiper toute demande au moins 15 minutes avant le début de la visio.

DECOUVERTE DU MILIEU PROFESSIONNEL

La période d'immersion professionnelle est soumise aux conditions suivantes :

Recherche du ou des lieux de stage

Le stagiaire est responsable de la recherche de son ou de ses entreprises d'accueil.

Le centre de formation peut l'accompagner dans ses démarches si nécessaire.

Le lieu de stage est idéalement dans un institut de beauté ou dans une structure du secteur de l'esthétique et du bien-être disposant d'une cabine de soins esthétiques, avec la possibilité de réaliser des activités en lien avec les objectifs pédagogiques de la formation.

Le stage se déroule dans une seule structure d'accueil. Celle-ci doit être validée par le centre de formation.

Signature de la convention de stage

La convention tripartite établie entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et l'organisme de formation doit obligatoirement être signée avant le début du stage.

La convention de stage précise notamment les dates du stage, sa durée, ses objectifs pédagogiques, les activités prévues, les modalités d'encadrement et les engagements de chaque partie.

Organisation et durée du stage

La durée totale de l'immersion professionnelle est de **105 heures**. Le stage peut être effectué en continu ou de manière fractionnée, selon les disponibilités du stagiaire et de l'entreprise d'accueil.

Le calendrier est défini en accord avec l'entreprise concernée et le stagiaire, dans le respect des objectifs pédagogiques de la formation.

Assurance responsabilité civile

Avant le début du stage, le stagiaire doit obligatoirement fournir à l'organisme de formation une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité, couvrant la période d'immersion professionnelle. Il appartient au stagiaire de vérifier que sa couverture est adaptée aux activités réalisées durant le stage.

Respect du règlement intérieur de l'entreprise

Pendant sa présence dans l'entreprise, le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur et les consignes applicables au sein de la structure d'accueil, notamment en matière d'hygiène, de sécurité, de confidentialité, de ponctualité et de comportement professionnel.

Encadrement et suivi pédagogique

L'entreprise d'accueil doit désigner un tuteur chargé d'accueillir le stagiaire, de l'accompagner dans les activités professionnelles et de contribuer à l'évaluation des compétences mises en œuvre.

L'organisme de formation assure le suivi pédagogique à distance et/ou en visitant l'entreprise, selon les modalités convenues avec le tuteur. Le suivi pédagogique du stagiaire tient compte des expériences et activités réalisées au sein de l'entreprise d'accueil.

Le carnet de liaison

Il assure la liaison entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et le centre de formation.

Le stagiaire doit toujours être en possession de son carnet de liaison quand il est présent dans l'entreprise. Il remplit régulièrement les tâches et les activités réalisées. Il s'autoévalue.

Le tuteur évalue les compétences acquises et établit un bilan à l'issue du stage.